

BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2  
Folio : 1

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration Extraordinaire  
07/11/2017

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

**Président** : M. PINTO, Proviseur

Le quorum étant atteint avec 23 membres, Monsieur le Proviseur déclare la séance du Conseil d'Administration ouverte à 18H08.

- Changement du règlement intérieur du CA, la durée limite est désormais de 2h30. Et ce, pour des raisons de qualité de travail.  
Voté à l'unanimité, 23 votants
- Retour sur les élections, avec de bons taux de participation, sauf pour les élections aux parents d'élèves. M. Casaubon émet la remarque qu'il n'y avait pas de consignes de vote avec le bulletin. Revoir la communication sur les élections de parents d'élèves.
- Adoption des PV des C.A des 27 juin et 29 septembre à l'unanimité
- Ajout du point 3.7 du RI, autorisation pour le chef d'établissement d'ester en justice
- Ajout du point 3.2, ajout du tarif des repas exceptionnels, qui n'était pas prévu par la région.

**Ordre du jour :**

**1 – Mise en place des Institutions**

1.1 Commission permanente

Ajout de M. Corrotte et Mme Gatto en tant que titulaires et de Mme. Barata en tant que suppléante.

1.2 Conseil de discipline

1.3 C.E.S.C.

M. Pinto de Sousa annonce qu'il entend bien mettre en place un CESC actif.

1.4 Commission Éducative

1.5 Commission Hygiène et Sécurité

1.6 Commission d'Appels d'Offres

Ajout de représentant du BTS tourisme

1.7 Conseil Pédagogique

1.8 Commission Travaux et Investissement

Ajout de M. Corrotte en tant que titulaire pour les professeurs, et de Mazzoleni et Camp pour les représentants ATOSS.

1.9 Commission Fonds Social

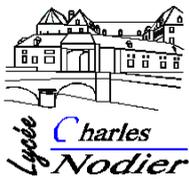
1.10 CVL

Inviter l'ensemble des membres, dont précession et ATOSS.

**2 – Organisation de l'action éducatrice**

2.1 Bilan de rentrée 2017/2018

On comptabilise 746 élèves, 107 personnels dont 63 professeurs à la rentrée 2017/2018.



BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2  
Folio : 2

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration Extraordinaire  
07/11/2017

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

2.2 Parcours Avenir

Retour sur les objectifs de l'élève

Mise en place de stages en entreprise pour les élèves de 2nde. Voté à l'unanimité, 24 votants.  
Retour sur le bilan des effectifs restants ou quittant l'Établissement à la fin de 2nde. 86,8%  
des élèves restent dans l'Établissement.

2.3 Accueil des Parents pour l'année scolaire

Utilisation du logiciel Pronote pour l'inscription des parents aux rendez-vous  
parents/professeurs des 2nde. Voté à l'unanimité, 24 votants.

Suggestion de réunir les deux réunions de la rentrée en une seule pour éviter aux parents de  
devoir se déplacer deux fois et pour pallier à l'absentéisme des parents à la deuxième  
réunion.

2.4 Voyages et sorties scolaires :

Le Chef d'Établissement est autorisé à organiser des sorties à caractère obligatoire sur le  
temps scolaire sans passer au préalable par le Conseil d'Administration. Voté à l'unanimité 24  
votants.

2.4.1. Sorties obligatoires à la journée

M. Pinto de Sousa annonce que les sorties obligatoires seront obligatoirement gratuites pour  
les élèves

2.4.2. Sorties facultatives à la journée

M. Pinto de Sousa annonce que les sorties facultatives pourront exiger une participation des  
familles, mais de moins de 40 euros seulement.

2.5. Règlement intérieur

Dispense d'EPS

Changement des règles lors du dépôt de dispense d'EPS : pour une dispense de plus d'un  
mois, les élèves doivent toujours déposer la dispense au BVS mais pour une durée inférieure  
à un mois, l'élève doit directement la déposer auprès de son professeur d'EPS. Voté à  
l'unanimité, 24 votants.

La ponctualité

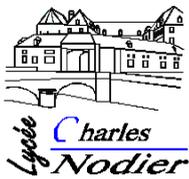
Ajout de la comptabilisation des intercoures de 5 minutes entre chaque cours ainsi que la mise  
en place d'une deuxième sonnerie pour aider à l'amélioration de la ponctualité. Voté à  
l'unanimité, 24 votants.

Le devoir de respecter la vie privée

Ajout d'une autorisation exceptionnelle et pédagogique du professeur d'utiliser un appareil  
multimédia dans les lieux où se déroule une activité pédagogique ou une réunion. Voté à  
l'unanimité, 24 votants.

L'utilisation des ordinateurs portables ou tablettes en classe

L'utilisation des appareils multimédia n'est plus limitée qu'aux élèves de terminales. Voté à  
l'unanimité, 24 votants.



BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2  
Folio : 3

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration Extraordinaire  
07/11/2017

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

**Absence de professeurs**

Le professeur peut maintenant autoriser directement les élèves à quitter le lycée alors qu'il a cours dans le cadre des TPE. Voté à l'unanimité, 24 votants.

**Conseils de classe**

Le conseil peut maintenant proposer des encouragements aux élèves en difficulté, mais volontaires. Voté à l'unanimité, 24 votants.

**2.5.1 L'année scolaire est divisée en trois périodes de durées inégales**

L'accueil gratuit des élèves interne et demi-pensionnaires est possible, du 16 juin jusqu'à la fin de l'année scolaire mais uniquement dans le cadre des activités scolaires et sur inscription au préalable auprès du service de Vie Scolaire. Voté à l'unanimité, 24 votants.

**3 – Fonctionnement matériel et financier**

3.1 DBM pour information : jointe en annexe

**3.2 Tarifs divers**

Prix des repas exceptionnels : fixé à 12 euros par personne.

**3.3 Seuil pour les remises gracieuses**

-Montant de la créance inférieure ou égale à 30 euros et peut-être décidé par le chef d'établissement sans passer par le conseil d'administration.

3.4 Cadeaux, frais de réception et de représentation

3.5 Taux de participation du service restauration-hébergement aux charges communes de fonctionnement

**3.6 Sorties d'inventaire – biens immobilisés**

Mise au rebus de matériel de physique chimie

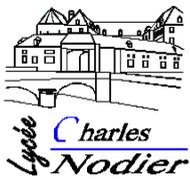
Offre d'un coupe légumes au lycée Jacques Prévert

Achat d'un nouveau grâce à la région

Mise au rebus d'une Peugeot 206

**3.7 Action en justice**

Plainte contre deux personnes suspectées de vol ou lieu d'une seule



BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2  
Folio : 4

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration Extraordinaire  
07/11/2017

**OBJET**

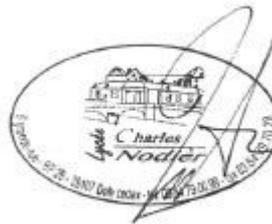
**Réservé au  
Directeur  
académique**

**4 – Contrats, conventions et marchés**

- 4.1 Autorisation pour passations de marchés en procédure adaptée
- 4.2 Autorisation pour passation de contrats et conventions

La séance est levée vers 19h53

Le Président : M. Jean-Pierre PINTO, Proviseur



Secrétaire de séance : Corentin NANNINI